

METHODES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



À DESTINATION DES ÉTUDIANTS ET DES CHARGES DE COURS



NORMES APA OU NORMES AFNOR

À l'institut Roger Guilbert, vous avez le choix entre deux méthodes bibliographiques : les normes APA (American Psychological Association) ou les normes AFNOR (Association française de normalisation).

Vous trouverez dans ce document un résumé de ces normes¹. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'ouvrage *Publication Manuel of the American Psychological Association* (6° édition) pour les normes APA². Cette manière de procéder remplace la citation des références bibliographiques en notes de bas de page. Pour les normes AFNOR, de nombreux sites³ (accessibles via Google) proposent des PDF résumant ces dernières.

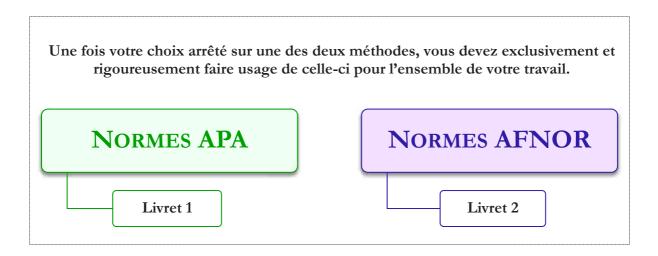
Par essence, un travail de recherche s'appuie sur des documents scientifiques les plus récents que possible.

Selon l'APA, la référence à ces documents doit se trouver à deux endroits :

- l'endroit dans le texte où les informations issues du document scientifique sont utilisées (ex. sous forme de citation littérale);
- dans la bibliographie récapitulative en fin de travail.

Selon l'AFNOR, la référence à ces documents doit se trouver à deux endroits :

- sous forme de note de bas de page;
- dans la bibliographie récapitulative en fin de travail.



¹ Les exemples cités dans le présent document sont extraits d'un document de travail réalisé par Tonia BERTRAND, FOPA-SMP, février 2004.

² Exemple : le site des bibliothèques de l'université de Montréal http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108

³ Exemple : le site de l'INSA de Lyon propose un outil actualisé et bien structuré sur la page suivante : http://referencesbibliographiques.insa-lyon.fr/rediger-des-references

INSTITUT ROGER GUILBERT

1re version – février 2018

Rédaction: THOMAS Christine

Relecture et mise en page : DEFORSEAU Nicolas

Relecture : CREMA Sophie, GOESSENS Nicolas, OLIVA Régine et VAN CAUTEREN Pascale





